This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

HM
101
.P38

A 486216 DUPL

QU'EST-CE QUE

LA CIVILISATION ?

PAR

Le Docteur Ch. PELLARIN

LECTURE FAITE A LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS
DANS LA SÉANCE DU 18 JUILLET 1867

PARIS
LIBRAIRIE DES SCIENCES SOCIALES
13, RUE DES SAINTS-PÈRES, 13

1868

SE TAIRE
ET FAIRE

10
.F

Vignaud
4-28-30

138

QU'EST-CE QUE

LA CIVILISATION ?

PAR

Le Docteur Ch. PELLARIN

LECTURE FAITE A LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS
DANS LA SÉANCE DU 18 JUILLET 1867

PARIS
LIBRAIRIE DES SCIENCES SOCIALES
13, RUE DES SAINTS-PÈRES, 13

1868

TIMBRE IMPÉRIAL

Vignaud
4.28-30

QU'EST-CE QUE

LA CIVILISATION?

« Vous connaissez, messieurs, l'origine de la discussion actuelle, qui n'est point un hors-d'œuvre, et qui ne sera pas, il faut l'espérer, tout à fait sans fruit. Vous vous rappelez comment, dans une précédente séance, quelques paroles de généreuse indignation de notre savant collègue M. Lartet, à propos de la guerre et d'autres atrocités qui ont souillé dans tous les temps les annales des nations civilisées, eurent pour conséquence d'amener notre zélé secrétaire général à proposer d'ouvrir une discussion sur le sens qu'il convient d'attacher au mot *Civilisation*. Rien de plus logique qu'une telle proposition ; rien de plus opportun que le débat qu'elle a provoqué.

12-2-35-N.C.M.

Il importe, en effet, de préciser le sens d'un mot susceptible de tant d'acceptions diverses, d'un mot tellement élastique qu'on l'entend appliquer chaque jour à des états sociaux dissemblables, et à des faits d'une nature non-seulement différente, mais opposée. Notre collègue M. Coudereau, allant plus loin encore, l'a étendu à tous les genres de société que forment entre eux même les animaux. Pour lui, société quelconque et civilisation, c'est tout un, et, à l'appui de sa thèse, il a emprunté aux écrits de mon ami Toussenel plusieurs traits de mœurs de la vie sociale des bêtes. S'il s'était aussi inspiré des idées de Tous-

senel sur la civilisation envisagée dans l'espèce humaine, M. Coudereau eût avancé d'autant la tâche que je vais essayer de remplir.

Parmi ceux qui se bornent à considérer la question par rapport à l'humanité, plusieurs, tels que M. Guizot, ont pris le mot *civilisation* comme désignant le type le plus parfait de l'organisation sociale, « la meilleure organisation des relations sociales. » Ce sont les expressions de M. Guizot dans son *Histoire de la civilisation en Europe.*

Or, cette acception, cette définition du mot préjuge la question qu'il s'agit précisément d'éclaircir et de vider. Elle tend à renfermer l'esprit de recherche en matière d'organisation sociale dans les limites d'une forme particulière, et dans le cercle des dispositions que nous voyons régner sous le nom de *civilisation.* C'était poser une borne au progrès de la sociabilité humaine ; mais cette borne, pas plus qu'aucune autre, n'arrêtera la marche de l'humanité vers des destinées meilleures et plus hautes, vers un degré de bonheur et de liberté que ne comporte pas, suivant moi, la forme sociale, relativement imparfaite, qui constitue l'état civilisé. C'est ce que je tâcherai d'établir.

En retraçant dans un langage pittoresque, soit la goinfrerie bestiale de certains sauvages, soit la promiscuité amoureuse de quelques peuplades insulaires de la Polynésie, pour en faire ressortir le contraste avec l'élégance de manières, la noblesse de sentiments et la pureté de mœurs dont nous donnons, partout et toujours, l'édifiant spectacle, nous autres gens civilisés, notre collègue M. Letourneau ne me paraît pas avoir touché au point essentiel du débat. Personne ici, ni même ailleurs, ne songe à contester qu'en s'élevant du plus bas degré de la sauvagerie à la civilisation, l'homme ait acquis un grand nombre de qualités. Reste à examiner toutefois, et c'est là, je présume, le sens des réserves de M. Lartet, auxquelles

je m'associe pleinement sous ce rapport; il reste, dis-je, à examiner si, en perdant la grossièreté instinctive d'un état social inférieur, nous ne l'aurions pas échangée contre d'autres vices inhérents à la forme sociale actuelle des peuples policés, et que des combinaisons sociales mieux entendues pourraient peut-être prévenir, tout en conservant les conquêtes précieuses faites par la civilisation, ou, pour parler plus exactement, faites par les sciences sous le régime de la civilisation.

A l'appui des réserves dont je viens de parler, s'il était besoin d'invoquer des témoignages, j'en citerais un qui m'est fourni par le *Journal des Débats* du 4 juillet courant. Après un pompeux dithyrambe en l'honneur des merveilles du travail humain qu'étale le palais de l'Exposition universelle, et à la gloire de l'esprit humain « qui a découvert ces forces, qui en a calculé l'emploi, qui est, en dernier ressort, le créateur unique et le moteur vigilant de tous ces organes de fer et d'acier, » l'auteur de l'article, M. Prévost-Paradol, ajoutait :

« Les raisons ne manquent pas cependant pour nous rendre modestes. Si nous descendons en nous-mêmes et si nous sommes sincères, nous reconnaîtrons bientôt que l'humanité peut devenir plus puissante dans l'industrie, plus pénétrante dans les sciences, et même plus habile et plus consommée dans certaines parties de l'art, sans en devenir sensiblement meilleure, sans s'élever plus haut dans les régions de la pensée, ou dans l'amour de la justice. Bien plus, on peut gagner d'un côté et perdre de l'autre, et les parties les plus nobles de l'esprit de l'homme, comme les instincts les plus généreux de la conscience, peuvent souffrir d'une certaine décadence dans le temps même où sa royauté sur la matière s'étend et s'affermit. »

Cette antinomie désolante que le brillant écrivain accepte en gémissant, et qu'il donne pour une fatalité inéluc-

table, il est permis d'essayer de la résoudre ; elle a été résolue peut-être... Comment? par une analyse exacte, et par une saine appréciation des faits compris sous le nom de *civilisation*.

I. — La question soulevée par M. Broca appelle immédiatement la comparaison des divers états sociaux que notre espèce a jusqu'à présent réalisés, et elle rentre essentiellement dans le cadre des études que se propose l'anthropologie.

Les conformations organiques différentes que nous offre l'observation des différentes races humaines influe, personne ici ne le met en doute, sur leurs aptitudes à constituer tel ou tel ordre de société. Mais, d'autre part, le régime social sous lequel vivent les populations réagit à son tour d'une façon marquée sur leurs dispositions organiques, développant plus ou moins telles ou telles d'entre elles, de manière à modifier les formes du corps, et surtout celles du crâne qui renferme l'organe des manifestations intellectuelles.

Si, à la vue d'un crâne, plusieurs d'entre nous, messieurs, peuvent dire avec une certitude presque entière à quelle race il a appartenu, ils peuvent de même établir avec une certaine probabilité dans quelles conditions sociales, plus ou moins arriérées, a vécu l'être humain auquel ce crâne appartint jadis. Qu'au lieu de porter sur un crâne unique, l'observation puisse s'exercer sur un nombre plus ou moins grand de squelettes, de têtes entières, trouvées dans un même terrain, et l'induction acquerra d'autant plus de chances d'approcher de la vérité. Il y a corrélation entre les états sociaux et les conformations organiques ; il y a une influence réciproque des uns sur les autres. Cela se traduit non-seulement par une supériorité générale des dimensions et des formes crâniennes chez les sujets qui ont vécu dans des milieux sociaux plus perfectionnés, mais encore, suivant la remarque de feu Gratiolet, par des différences

plus prononcées et plus nombreuses entre les têtes des individus qui ont appartenu à la société la plus avancée. C'est ainsi qu'une collection de crânes provenant d'une population civilisée présentera entre eux plus de variété qu'une collection de crânes fournis par une peuplade sauvage. Entre ces derniers on trouvera moins d'écart, soit dans les dimensions, soit dans les formes. L'uniformité des types céphaliques est l'indice d'un état social arriéré et à peu près stationnaire ; leur variété révèle un état de société plus complexe, et qui a déjà accompli de notables progrès. Et pour le dire en passant, nous ne marchons donc pas vers l'égalité, mais vers une série d'inégalités dont tous les termes progressent.

Il appartient incontestablement à l'anthropologie d'étudier les états sociaux divers qu'a réalisés l'humanité, de même que les divers types organiques qu'elle a présentés et qu'elle présente encore à notre observation. Ce sont là deux données corrélatives ; on ne saurait négliger l'une sans inconvénient, sans dommage pour la connaissance complète de l'autre. Et d'ailleurs la Société d'anthropologie, si j'en juge par la nature de plusieurs discussions qui se sont agitées dans son sein, la Société d'anthropologie ne se propose pas uniquement pour but la solution de certains problèmes touchant l'existence de notre espèce dans le passé, quelque important déjà que soit en lui-même un tel but ; — elle a de plus, ou je me trompe fort, la généreuse ambition de concourir, pour sa part, à améliorer dans le présent et dans l'avenir la condition du sujet même de ses investigations et de ses travaux. Pour nous mettre en mesure de remplir cette autre moitié de notre tâche, il convient que nous reportions alternativemeut notre esprit de l'observation des types organiques humains vers les dispositions des milieux au sein desquels ils se sont produits, et dans lesquels ils ont fonctionné. Il y a là matière à une

étude comparative du plus haut intérêt, et qui promet des résultats féconds à plusieurs points de vue. De ces deux aspects, le premier représente la *statique* et le second la *dynamique* de l'anthropologie, pour emprunter deux expressions du vocabulaire d'Auguste Comte.

II. — Depuis l'apparition des premières générations d'hommes sur la terre jusqu'à celles qui sont nos contemporaines, le genre humain a vécu sous des régimes assez dissemblables pour qu'on ait senti le besoin d'affecter aux principaux d'entre eux des dénominations spéciales, ayant un sens distinct, que chacun de nous saisit au simple énoncé. Quand on dit les *sauvages* de la Terre de feu, par exemple, ou les peuplades *sauvages* de l'intérieur de l'Afrique, par opposition aux peuples *civilisés* d'Europe, tout le monde conçoit un genre de vie très-différent sous chacune de ces expressions. Les tribus nomades d'Arabes qui vivent encore à la façon des patriarches dépeints dans la Bible ; les Etats musulmans de la Turquie et de la Perse, qui représentent assez fidèlement ces monarchies de Xerxès et de Darius que les Grecs appelaient avec raison des sociétés *barbares;* enfin, les Grecs eux-mêmes, puis les Romains qui se glorifiaient du titre de citoyens (*civis*), d'où est venu le mot *civilisation* que s'appliquent avec orgueil les sociétés modernes de notre vieille Europe et de la jeune Amérique, voilà des types de société qui se distinguent nettement entre eux par des caractères tranchés.

Je viens appeler votre attention, messieurs, sur un essai de classification de ces différents régimes sociaux, et de détermination de leurs caractères respectifs.

Ils forment une série régulière qui s'établit ainsi, en allant de la forme la plus arriérée à celle qui est jusqu'à présent la plus avancée sur la voie du progrès :

Etat sauvage, — état patriarcal, — état barbare, — état civilisé.

L'étude de ces divers types sociaux est d'autant mieux possible, qu'il existe encore actuellement des échantillons de toutes ces sociétés. C'est une remarque qui n'avait pas échappé à la pénétration de Turgot.

III. — La *race* est la circonstance qui paraît avoir le plus d'influence sur l'arrêt prolongé d'un peuple dans un état social inférieur, ou sur son ascension plus ou moins rapide à un état supérieur. Cependant ici la race n'est pas tout, car nous voyons des peuples appartenant à la même race qui vivent pendant des siècles sous des régimes sociaux différents. C'est ainsi que les Gaulois et les Germains, quoique Ariens d'origine comme les Romains et les Grecs, restèrent encore dans l'état barbare longtemps après que ces derniers eurent fondé et élevé une civilisation. Ce n'est même qu'en subissant l'influence romaine que Gaulois et Germains passèrent à cette forme supérieure de société, et parce qu'ils empruntèrent, conquis ou conquérants, les éléments de la civilisation gréco-latine.

Quelque importance capitale qu'elle ait, la race ne décide donc pas seule de la condition sociale des populations.

Je fais observer en outre que cette circonstance est un fait fatal qu'il n'est point au pouvoir de l'homme de changer ; et je me demande si, dans aucun cas, elle constitue pour certaines races une impossibilité absolue de s'élever jamais sur l'échelle sociale jusqu'au point où nous sommes parvenus, nous autres civilisés, et même d'aller au delà de ce point.

La réponse affirmative à cette question serait un arrêt de mort contre les races inférieures, vouées dès lors à une destruction inévitable, à une disparition complète. Or, il m'est impossible de souscrire à un semblable arrêt. En dépit de leur infériorité organique, j'ai la confiance qu'avec l'aide bienveillante, intelligente et dévouée de leurs aînés, nos

frères cadets de toute couleur et de toute conformation sont susceptibles d'arriver un jour à des conditions de développement et surtout d'harmonie sociale dont nous-mêmes nous sommes encore éloignés aujourd'hui. Et là se trouve peut-être, c'est-à-dire dans l'imperfection même de nos dispositions sociales, là se trouve peut-être la principale cause de notre impuissance à entraîner les populations sauvages et barbares, qui occupent les deux tiers au moins de la surface habitée du globe, dans les voies de la civilisation.

Nous échouons dans la tâche de faire leur éducation sociale : c'est peut-être autant parce que les qualités d'éducateurs nous font défaut que parce que les aptitudes à être éduqués leur manquent.

Que les races inférieures soient fatalement destinées à s'anéantir devant la race blanche, voilà, je le répète, ce que je ne saurais me résigner à admettre. Je repousse une telle prévision en me fondant sur cette remarque que les individus de la race, à beaucoup d'égards privilégiée, ne peuvent exercer les travaux de culture du sol sous le climat brûlant des régions intertropicales. Or, dussé-je m'exposer à la férule des adversaires systématiques de toute vue *à priori* et passer à leurs yeux pour un champion attardé des causes finales, je ne puis me résoudre à croire qu'une zone aussi étendue de notre planète, que de si vastes et si fertiles contrées soient condamnées à rester dans l'avenir improductives et désertes.

IV. — Au sujet de la question posée par M. Broca, je commence par déclarer qu'à mes yeux la *civilisation* n'est pas la forme définitive de la sociabilité humaine : elle ne répond, comme les formes qui l'ont précédée, qu'à une période du développement de cette sociabilité.

Quelles ont été ces formes ? en quoi se distinguent-elles les unes des autres et de la civilisation elle-même ?

La caractéristique des périodes sociales successives a été

demandée quelquefois à la nature des croyances et des pratiques religieuses dominantes pendant leur cours. C'est ainsi qu'Auguste Comte a établi les âges ou périodes du fétichisme, du polythéisme, du monothéisme.

Sans dénier toute valeur à cette considération, je trouve qu'elle pèche sous deux rapports : premièrement, en ce que l'état des croyances religieuses ne donne pas exactement la mesure de l'avancement social ; secondement, en ce que, de nos jours même, ces croyances sont encore, à peu près partout, un confus assemblage, une vraie macédoine d'opinions traditionnelles qui se rattachent à ces trois formes à la fois.

Personne, assurément, ne soutiendra que les sectateurs du monothéisme le plus pur, les musulmans, soient les peuples qui ont réalisé la société la plus perfectionnée. Leur état social est manifestement inférieur à celui des sociétés polythéistes de l'époque brillante de la Grèce.—Voilà pour le premier point de vue.

Pour le second, il suffit de faire observer que certaines croyances et pratiques qui tiennent évidemment au fétichisme, telles que l'attribution d'une puissance occulte à des amulettes, scapulaires, rameaux bénits, images de saints et de saintes, etc., subsistent encore au sein des sociétés les plus avancées de notre époque : croyances superstitieuses, non pas seulement de la foule illettrée, mais survivant même chez quelques esprits très-cultivés, sanctionnées qu'elles sont d'ailleurs et entretenues avec zèle par les plus hauts représentants de l'autorité religieuse dans notre dix-neuvième siècle. Par opposition à cette persistance des superstitions les plus grossières, on a vu, sous le polythéisme. plusieurs philosophes de la Grèce, et après eux Cicéron, leur éloquent interprète chez les Romains, repousser, comme indignes de tout être raisonnable, la croyance aux

prodiges, l'idée d'une interversion miraculeuse des lois immuables de la nature.

Il ne faut donc pas prendre pour *sociomètre* infaillible l'état des esprits quant aux doctrines religieuses. La tendance de notre époque est d'attacher à ce fait une importance de moins en moins grande. Les dogmes ne comptent plus guère, sinon comme obstacle encore très-puissant à la sociabilité générale, au rapprochement, à la fusion des peuples et des races. Voyez le véto qu'opposent aux mariages mixtes les sacerdoces de presque tous les cultes. (Par mariages mixtes, j'entends ici ceux entre personnes professant des religions différentes.)

La caractéristique des états sociaux a été avec bien plus de raison tirée des moyens industriels en usage dans chacun d'eux. C'est la méthode suivie par les savants qui, de nos jours, ont porté la lumière sur les temps primitifs et antéhistoriques de la vie de l'humanité. Ils ont distingué les principales époques de ces temps reculés, dont la durée échappe à nos calculs, en âge du bois, âge de la pierre, âge du bronze.

Condorcet, qui ne possédait, lui, aucune des données susceptibles de le faire remonter aussi loin dans le passé de notre espèce, Condorcet, dans son admirable *Esquisse des progrès de l'esprit humain*, caractérise ainsi les époques qu'il admet :

« *Première époque :* Société peu nombreuse d'hommes subsistant de la chasse et de la pêche. *Deuxième époque :* les peuples pasteurs ; passage de cet état à celui d'agriculteurs. »

Je ne pousse pas plus loin la citation de l'ouvrage de Condorcet, n'ayant voulu que signaler sa méthode.

Fourier, à son tour, est venu déterminer et classer d'une façon plus rigoureuse la série des formes ou périodes sociales. Il donne pour caractères de chacune d'elles, non-

seulement les genres d'industrie usités et le mode de leur exercice, mais aussi et surtout la situation respective des personnes, la condition de la masse, et spécialement celle de la femme sous les divers régimes sociaux. La condition faite à la femme et aux travailleurs, voilà, d'après lui, la mesure vraie du degré d'avancement d'un état social. Nous ferons l'application de cette donnée à l'examen comparatif de la société barbare et de la société civilisée.

Fourier, de plus, ne confond pas le degré d'avancement et de puissance industrielle d'une société avec le degré de bonheur qu'elle procure au plus grand nombre de ses membres. Sous ce dernier rapport, l'état sauvage, qui est le plus arriéré de tous comme puissance industrielle, n'est pas, tant s'en faut, celui qui fait sentir à la masse le plus d'amertumes, de vexations, d'humiliations et de tribulations de toute espèce. Là, le chef n'exerce pas sur ses compagnons le même absolutisme qu'exerceront bientôt les chefs patriarcaux, barbares et même civilisés, abritant leurs usurpations de pouvoir derrière la volonté de Dieu, rivant ainsi les chaînes de la foule, soit par la réunion dans la même main de l'autorité politique et religieuse, soit par la coalition permanente de ces deux autorités pour l'asservissement du grand nombre, maintenu dans la condition de classe inférieure : esclaves, parias, fellahs, moujis, serfs, vilains et prolétaires.

Le sauvage, qui prend sa subsistance partout où il la trouve, qui ne travaille que sous l'impression de ses propres besoins, qui n'est tourmenté d'aucun souci du lendemain ni pour lui-même ni pour sa famille, jouit à beaucoup d'égards d'un sort plus heureux que l'esclave du Patriarcat, de la Barbarie, et même que le pauvre de la Civilisation. Ce dernier, dans son dénûment, voit étalés devant ses yeux des moyens de jouissance auxquels il ne lui est pas permis de toucher, sous peine d'encourir et de subir aussi-

tôt l'atteinte des lois protectrices de la propriété et le déshonneur attaché à la violation de ces lois. Son malheur est sans cesse irrité par le spectacle du bonheur d'autrui. Rien de pareil pour le sauvage : s'il subit la faim, il ne voit pas à côté de lui une partie de ses compagnons dans l'abondance. Les privations lui viennent des choses elles-mêmes, — par exemple, quand le gibier manque et les fruits ou les racines servant à sa nourriture. Ces privations ne sont à aucun degré le résultat d'institutions conventionnelles.

On a donc pu le dire avec raison : dans son état social rudimentaire, le sauvage jouit de certains droits naturels qui, dans les sociétés ultérieures, ont été enlevés à la masse du peuple sans compensations suffisantes.

Autant que nous en pouvons juger par les récits de quelques voyageurs, le sauvage est admis au conseil de la horde dont il fait partie ; il donne son avis sur les questions de paix et de guerre avec les tribus voisines, sur les expéditions à entreprendre, etc. Il possède donc, au besoin, contre les fantaisies guerrières de ses chefs, des garanties dont sont dépourvus, cela va sans dire, les sujets d'un sultan, mais que n'ont pas même toujours, il s'en faut, les habitants des États civilisés.

J'ai relevé quelques points de parallèle entre le sort du sauvage et le sort de l'homme des classes inférieures sous des régimes sociaux plus avancés que le sien. Ce n'est pas, vous le pensez bien, messieurs, pour venir, après le paradoxal Jean-Jacques, inviter nos compatriotes à un retour à la vie sauvage ; c'est afin d'expliquer quelques-unes des causes de la résistance obstinée des peuplades sauvages à l'adoption de nos coutumes.

De ce que la plupart ou, pour mieux dire, la généralité de ces peuplades profitent peu des enseignements de nos missionnaires et répugnent invinciblement à se plier à notre façon de vivre, on conclut trop absolument, suivant

moi, que cela tient à la défectuosité de leur organisation. En admettant que cette condition soit pour beaucoup dans leur résistance à l'endoctrinement religieux, ainsi qu'aux tentatives faites pour les amener à nos coutumes, c'est ne voir qu'un seul côté de la question que d'accuser uniquement les dispositions imparfaites de leur organisme. N'y aurait-il pas lieu de se demander, d'autre part, si les enseignements que nous leur adressons, ceux de l'ordre religieux en particulier, ne présentent rien de contraire aux lois naturelles de la raison et même de la justice? Et dans ce cas, faudrait-il s'étonner que le simple bon sens du sauvage, en cela d'accord avec la raison du philosophe, refusât d'adhérer à la maxime : *credo quia absurdum*, d'un des Pères les plus renommés de l'Eglise. Ce qu'il peut entrevoir des dissidences de nos missionnaires des diverses communions sur le dogme et sur le rite, des rubriques peu scrupuleuses de nos marchands et des sujétions de la discipline à laquelle sont soumis nos soldats et nos matelots, ne suffirait-il pas, au besoin, pour rendre suspect au sauvage ce que nous lui apportons en échange de son indépendance ? L'insurmontable aversion qu'il montre à se laisser engrener dans les rouages de la civilisation ne pourrait-elle être interprétée comme une protestation de la nature elle-même contre les imperfections de ce mécanisme social ? Certaines maladies : le cancer, l'anévrysme, la folie, sont beaucoup plus rares chez les peuples sauvages que parmi nous, gens civilisés. Cette observation se trouve consignée dans les *Instructions anthropologiques pour le Sénégal*, rédigées par M. Broca au nom d'une Commission dont faisaient partie Is. Geoffroy Saint-Hilaire et M. de Castelnau. Eh bien, trouvez-vous, messieurs, que les sauvages soient de tout point mal inspirés par leur instinct, quand cet instinct les détourne d'un état social qui a le privilége de ces maux et de bien d'autres ?

Les conséquences pratiques des remarques qui précèdent, c'est qu'il conviendrait peut-être de se montrer réservé en matière de propagande religieuse vis-à-vis des sauvages, aussi longtemps du moins que nos théologiens des différentes sectes ne seront pas parvenus à se mettre d'accord entre eux sur le fond d'un tel enseignement ; c'est qu'il y aurait lieu aussi de ne tenter qu'avec discrétion d'exercer une action sociale sur ces peuplades, et que le mieux peut-être serait de nous abstenir provisoirement de toute ingérence dans leur genre de vie. Telle est la conduite qu'une charité bien entendue devrait, suivant moi, nous dicter à l'égard des sauvages, tant que nous n'avons guère à leur donner que d'assez mauvais exemples et à leur communiquer que des impulsions et des habitudes funestes, sans préjudice de plus d'un virus. C'est un fait historiquement avéré que, partout où s'est opéré le contact entre les Européens et les indigènes des autres parties du monde restés dans un état social plus ou moins primitif, ce contact a eu pour résultat, ou la destruction des races indigènes, comme en Amérique, ou bien l'aggravation de leur sort, comme il est arrivé sur toute la côte occidentale du continent africain, par suite de la traite, qui a excité les chefs à des guerres continuelles pour se procurer des esclaves à livrer aux trafiquants. D'après le témoignage du voyageur Livingstone, les tribus de l'intérieur de ce continent, qui n'ont eu aucun rapport avec les Européens et qui n'ont point éprouvé le contre-coup de ces rapports, conservent des mœurs plus douces, elles sont traitées plus humainement par leurs chefs que les peuplades moins éloignées du littoral qui ont subi l'influence des relations avec les civilisés.

Pour le dire en passant, il y aurait donc sujet de modérer un peu le zèle qui nous pousse à nous occuper des populations lointaines dans un but de propagande religieuse

et d'ingérence sociale. Sans vouloir me faire juge d'une question qui, en tant qu'œuvre pie, n'est point de mon ressort, je me demande involontairement si le tribut de sous qui est levé sur l'enfance de notre pays pour le rachat des petits Chinois, par exemple, est un acte de charité bien ordonnée, alors que, un jour, tout à coup et comme par hasard en quelque sorte, nous nous avisons qu'autour de nous il périt en nourrice, chaque année, tant de milliers de petits Français, faute de surveillance et de soins.

V. — Mais je reviens aux hautes généralités de mon sujet. Le rapport entre le développement de l'être collectif humanité et le développement de l'individu dans ses âges successifs a été plus d'une fois entrevu et signalé. Ce rapport est vrai d'une manière générale ; mais il y a toutefois de notables différences entre ces deux modes de développement. Ainsi, chez l'individu, toutes les parties de l'organisme suivent un développement parallèle ; aucune d'elles, par exemple, n'appartient encore à la période de la première enfance lorsque déjà quelques autres atteignent le développement de l'âge pubère ou de l'âge adulte. Nous voyons, au contraire, que, dans l'humanité, certains groupes restent au plus bas degré de l'abrutissement sauvage, lorsque déjà d'autres groupes sont parvenus à des formes sociales d'un ordre assez élevé pour permettre la culture en grand des sciences et des arts. Si cependant le genre humain, avec sa diversité de races et ses variétés ethniques, doit un jour, — comme l'entrevoyaient déjà quelques philosophes de l'antiquité, comme le proclama dès son origine le christianisme, comme enfin l'ont affirmé à leur tour et de mieux en mieux précisé les penseurs du dix-huitième siècle et les fondateurs des écoles socialistes du dix-neuvième ; — si, dis-je, le genre humain doit un jour former un tout unitaire, il faudra bien que les fractions attardées finissent par opérer leur jonction avec les colonnes

d'avant-garde, afin qu'un même mot d'ordre et une même vie circulent dans ce grand corps, dont toutes les parties sont en réalité solidaires, malgré les barrières de toute nature élevées entre elles. Quelque différents, en effet, que soient les régimes sociaux qui se partagent les populations de notre terre, cette différence n'empêche pas que les maladies épidémiques, par exemple, se transmettent des unes aux autres. Nos contemporains en ont fait plus d'une cruelle épreuve.

Pour rentrer au plein cœur de la question, je constate que la vie sociale du genre humain s'est manifestée, suivant les temps et suivant les lieux, par des formes qui se distinguent entre elles d'une façon tranchée. La Civilisation est, suivant ma manière de voir, une de ces formes, et la plus élevée jusqu'à présent sur l'échelle du progrès.

Pour se faire une idée de ce qui constitue en propre la civilisation, il faut préalablement jeter un coup d'œil rapide sur les formes sociales qui l'ont précédée. Il y en a trois que tout le monde admet : la forme ou société sauvage ; la forme patriarcale, et la forme barbare.

1° SAUVAGISME.

Vivre sans prévoyance au jour le jour, de la proie qu'il peut atteindre, ou des fruits, des racines de quelques plantes venues sans culture, c'est le propre du sauvage. Comme il manque souvent des moyens de se nourrir, la faim le pousse à dévorer même ses semblables ; il est, par besoin d'abord, puis par coutume, anthropophage. Dans cet état sans règle, où tout est abandonné au hasard, il règne une certaine liberté farouche et divergente, mais pour l'homme seul ; la femme en est généralement exclue ; elle n'est guère qu'une bête de somme au service d'un mâle grossier et brutal.

L'habitation, c'est la caverne ou la hutte.
Le commerce est borné au *troc* de quelques objets usuels.
La forme religieuse est le fétichisme.

2° PATRIARCAT.

Sitôt que l'homme parvient à apprivoiser quelques animaux, à faire quelques réserves de graines et de fruits, il forme avec ses semblables des réunions plus fixes quant aux personnes, et surtout plus nombreuses. Le chef de famille domine non-seulement sur ses descendants directs, mais sur ses agnats, sur un certain nombre d'étrangers à la famille, qui se rattachent à lui par la domesticité ou que les chances de la guerre lui ont asservis. Néanmoins, l'esclavage ici ne sera pas aussi complet que dans la forme sociale qui va suivre, ou état barbare, parce que le chef patriarcal ne dispose pas d'une force militaire qui lui permette de maintenir sous une dépendance absolue une multitude d'inférieurs.

La principale industrie consiste dans l'élevage des troupeaux ; et l'alimentation des troupeaux, en l'absence des ressources d'une agriculture qui n'existe pas encore, exige la vie nomade, le changement de pâturages. De là aussi l'usage de la *tente* comme logement et abri.

Sous le patriarcat, le commerce revêt la forme du *trafic ;* des caravanes transportent d'une contrée à une autre les produits pour les échanger ou les vendre. La vente implique l'existence d'un signe représentatif de la valeur : la monnaie.

Remarquez-le, messieurs, par suite de l'achat des produits en vue de les revendre, l'intermédiaire ou le marchand en acquiert la propriété, propriété intérimaire, qui suffit pour le mettre à même de faire la loi aux producteurs et aux consommateurs. Dès lors, la fonction qui devait

rester subordonnée prend le sceptre du monde industriel. De là tous les abus commerciaux qui ont une si grande part aux désordres et aux souffrances de nos sociétés. Le commerce est la boîte de Pandore ; elle ne versera plus que des biens sur le monde lorsque, par la suppression de la propriété intermédiaire, le commerce aura été ramené à son rôle de serviteur honnête de la production et de la consommation.

Mais nous en étions à l'état patriarcal. Ici, la polygamie règne communément au profit du chef. Cependant l'épouse favorite prend quelquefois un ascendant marqué, témoin l'empire de Rébecca sur Isaac, de Rachel sur Jacob ; et, précisément à raison de cette influence féminine, le patriarcat a plus de tendance à passer à la civilisation que n'en présentera la barbarie, société plus élevée sur l'échelle comme force concentrée, comme agglomération.

Chez les tribus patriarcales primitives, quelques observations, principalement astronomiques, quelques perfectionnements dans les travaux commencent les traditions scientifiques et industrielles du genre humain ; elles se conservent par l'écriture, dont l'invention paraît remonter à cette période. Sous ce rapport aussi, la société patriarcale offre avec la société civilisée un point de ressemblance, une affinité qu'on ne trouve pas dans la société intermédiaire ou barbare, qui est de sa nature indifférente et même antipathique à la science. Un chef d'État barbare, un calife, brûle la bibliothèque d'Alexandrie. Un conquérant patriarcal (si le patriarcat pouvait produire des conquérants), un roi juif, par exemple, l'eût vendue ; il eût trafiqué des trésors intellectuels qu'elle contenait.

3° BARBARIE.

L'extension de l'autorité du chef sur une masse de plus en plus considérable d'hommes, l'abus du sentiment hié-

rarchique porté, d'une part, jusqu'à l'oppression la plus cruelle, jusqu'au délire de l'orgueil ; poussé, d'autre part, jusqu'au dernier degré de la bassesse et de la servilité, voilà le type de la société barbare. Elle pivote sur l'esclavage des travailleurs et sur la reclusion des femmes.

La forme du commerce est le *monopole*, exercé au profit du despote.

On n'y connaît comme moyen de gouvernement que la force ; comme loi que la volonté arbitraire du chef.

Cette autorité absolue se heurte cependant à une borne : elle trouve un contre-poids irrégulier dans son principal instrument, dans le corps armé par lequel elle domine. Tel fut, dans l'empire ottoman, le corps des janissaires, qui avaient la réputation de jouer aux boules avec les têtes des sultans et des vizirs. Tel encore, sous l'autocratie moscovite, le corps des Strélitz, dont les révoltes amenèrent des révolutions de palais, terminées d'ordinaire par la mort violente du czar qui avait excité leur mécontentement.

La société barbare a des villes très-mal ordonnées et d'une saleté repoussante.

L'influence de la barbarie est exprimée au vif et au vrai par ces mots : « Où passe le cheval du Turc, la terre est frappée de stérilité. »

4° CIVILISATION.

Pour bien des gens, le mot *civilisation* n'a qu'un sens très-vague. Il s'entend d'un certain adoucissement des mœurs, d'un développement plus ou moins prononcé des sciences, des arts et de l'industrie. Ce sont là sans doute des résultats de la civilisation ; mais elle en a d'une autre nature qui marchent parallèlement aux premiers, et qui appartiennent aussi en propre à l'état civilisé, quoique l'on répugne, en général, à mettre sur son compte et à sa charge ces derniers résultats en ce qu'ils ont de mauvais.

Tels sont, pour en citer quelques-uns, l'accroissement du paupérisme, le développement de l'agiotage et des autres vices commerciaux : banqueroutes, accaparements, fraudes, falsifications. Tel est encore le relâchement des mœurs, que toute civilisation amène à sa suite, et qu'elle porte d'autant plus loin qu'elle approche davantage de sa maturité ; relâchement qui se traduit chez nous par deux de ses effets indéniables, la progression continue des naissances hors mariage et des procès en séparation ; je pourrais ajouter par un ralentissement sensible dans le mouvement ascensionnel de la population, ralentissement aujourd'hui bien constaté chez nous.

Par suite d'une sorte de respect superstitieux attaché au mot civilisation, l'on a coutume de faire deux parts dans les faits que produit et développe cet état social. Tout ce qui dans ces faits présente le caractère du bien, c'est de la civilisation ; mais le mal, le mal évident, ce n'est plus, on le prétend du moins, ce qu'il faut appeler *civilisation*, seul mot qui existe cependant pour désigner notre état actuel de société.

Sans parti pris de lui trouver des torts ou des mérites, examinons ce qu'est en elle-même la civilisation.

Cette société a pour germe le mariage exclusif ou monogamie, l'attribution de droits civils à l'épouse. Elle élève la condition de la femme, sans cesser de la tenir dans une minorité relative. La monogamie, tel est le fait capital qui donne naissance à la civilisation. « Si les Barbares, dit Fourier, adoptaient le mariage exclusif, ils deviendraient en même temps civilisés par cette seule innovation. Si nous adoptions la reclusion des femmes, nous deviendrions Barbares par cette seule innovation. »

Si donc ce qui a été dit du sultan, naguère notre hôte, est bien vrai ; si Abd-ul-Azis a réellement congédié son harem pour s'en tenir à une épouse unique, les Ottomans seraient

présentement en voie d'engrener en civilisation. Mais ce n'est pas du jour au lendemain que tous les grands, que tous les pachas de la Turquie suivront l'exemple édifiant de Sa Hautesse, lorsque le Koran autorise l'usage contraire.

En même temps qu'elle élève la condition de la femme, la civilisation opère, dans une certaine mesure, l'affranchissement des travailleurs, qui passent successivement de l'esclavage au servage, du servage au salariat, en attendant qu'ils arrivent à la participation proportionnelle et à l'association : ce qui ne peut résulter que de l'établissement d'une forme sociale supérieure à la forme civilisée.

Celle-ci crée, cultive, porte même à un assez haut degré de perfectionnement les sciences, les arts, la grande industrie. L'Exposition universelle étale en ce moment à nos regards les éclatants témoignages de ce que peut la civilisation sous ce triple rapport. Ce solennel concours des produits du travail de toutes les principales populations du globe montre aussi la ligne de démarcation qui, sous le rapport industriel, sépare les peuples civilisés des peuples barbares. Parmi les œuvres que ces derniers ont apportées, vous n'en trouvez point qui appartiennent ni même qui se rattachent aux sciences et aux beaux-arts. Pour la vérification de cette remarque, visitez les galeries affectées aux productions de la Turquie, de l'Égypte et de l'Algérie mahométane.

Ainsi donc, enfanter et développer jusqu'à un certain point les sciences, les arts, la grande industrie, voilà l'office de la civilisation. C'est là son œuvre méritoire, sa fonction, sa mission utile, nécessaire et sainte. Dès qu'elle l'a remplie, la civilisation, sous peine de déchoir et d'ouvrir la porte à des maux de plus en plus sentis, auxquels en vertu de sa constitution même elle est impuissante à remédier, la civilisation, dis-je, doit se transformer et faire place au régime des garanties.

Elle est incompatible avec les garanties par plusieurs de ses caractères essentiels, dont voici quelques-uns :

Contrariété de l'intérêt individuel et de l'intérêt collectif, ainsi que des intérêts individuels entre eux, d'où le proverbe : « *Ce qui fait le mal de l'un fait le bien de l'autre ;* »

Morcellement insolidaire : chacun chez soi, chacun pour soi ;

Distribution, consommation des produits en sens *inverse* du concours apporté à leur création. Ce qui faisait dire à Voltaire : « On a quelque peine à voir ceux qui labourent dans la disette, ceux qui ne produisent rien dans le luxe [1]; » et à de Sismondi : « Les efforts sont aujourd'hui séparés de leur récompense; ce n'est pas le même homme qui travaille et qui jouit ensuite [2] ; »

Circulation *inverse*, c'est-à-dire au plus grand profit des intermédiaires ou marchands, et non pas à l'avantage des producteurs et des consommateurs, auxquels, alternativement, soit dans l'achat, soit dans la vente, le commerce fait la loi;

Concurrence mensongère et complicative qui multiplie outre mesure les agents commerciaux et avec eux les fraudes, les banqueroutes et autres désordres dont le corps social tout entier subit en définitive les conséquences désastreuses.

A raison de ces caractères qui lui sont inhérents, aussi bien que la duplicité d'action, le cercle vicieux, l'impraticabilité des lois de l'hygiène, etc., la forme civilisée repousse et rend impossible l'établissement général des garanties. Celles qu'on essaye d'y introduire, ou réussissent peu, ou jurent avec l'ensemble des dispositions du mécanisme.

[1] Lettre à M. de Bastide, auteur du *Nouveau Spectateur*, grand partisan de réformes économiques et morales.

[2] De Sismondi, *Nouveaux principes d'économie politique*.

Ces garanties ébauchées sont cependant les seules institutions ou coutumes dont la civilisation ait sujet de se louer, ne se doutant pas qu'elles appartiennent à un régime qui, s'il était pleinement réalisé, constituerait un état qui serait par rapport à la civilisation ce qu'elle-même elle est par rapport à la barbarie. Comme spécimen de ces garanties admises dès à présent, je citerai l'unité scientifique ou l'accord des sociétés savantes, malgré les guerres et les rivalités nationales, les assurances diverses, les sociétés de secours mutuels, les caisses de retraite, etc.

Il y a lieu de faire ici une remarque essentielle : c'est que chaque état social retient quelques-uns des caractères de ceux qui l'ont précédé et empiète par quelques points sur ceux qui lui succéderont. A l'envisager dans sa vie réelle, aucune nation n'est entièrement et de tout point patriarcale, barbare ou civilisée. C'est ainsi que, dans l'antiquité, Athènes et Rome, malgré leur incontestable état de civilisation, maintenaient dans leur sein l'esclavage, qui est un caractère des sociétés barbares. De nos jours même, le code militaire, surtout chez les nations qui ont conservé les peines corporelles du fouet et de la schlague, est un reste de barbarie.

L'abandon des faibles, qui est parmi nous désavoué en théorie et officiellement, mais qui se trouve encore journellement pratiqué, cet abandon nous rapproche du sauvage, excusable, lui, d'abandonner ses vieillards, ses blessés, ses infirmes, car il manque souvent de tout moyen de les nourrir et de les soulager.

Si l'on compare deux à deux les quatre formes sociales énumérées, on voit que la violence domine seule dans l'état sauvage et dans l'état barbare; — que l'astuce joue un rôle important dans le patriarcat et la civilisation. Le principal ressort d'action dans toutes ces sociétés, c'est toujours la contrainte; mais la contrainte est directe, sans

voiles ni détours chez les barbares ; elle est plus ou moins spécieusement fardée chez les civilisés.

VI. — Relativement à la classification proposée des états sociaux et quant aux applications qu'elle comporte, je fais observer qu'il en est d'elle comme des classifications en histoire naturelle. Ici, quelque parfaite que soit la taxonomie, on ne rencontre guère d'individus, plante ou animal, qui réunisse tous les caractères de la famille à laquelle on le rapporte, sans aucun mélange de quelque caractère des familles vicinales ou même éloignées. Ici l'on admet des groupes ambigus, participant aux caractères de deux familles consécutives. Personne pourtant ne conteste l'utilité des classifications méthodiques. Il faut admettre le même principe à l'égard de la sociologie ou socionomie, science toute nouvelle, encore à son début, mais qui est déjà en possession de données précises.

De même que la vie d'un être organisé passe par des âges successifs, de même une société présente des phases qui se succèdent dans un certain ordre.

Il y a lieu de distinguer, dans le cours de chacune des périodes sociales, quatre phases : deux de croissance et deux de déclin, séparées les unes des autres par un temps d'apogée. L'apogée correspond au développement complet des moyens à l'aide desquels cet état social pourrait s'élever à la forme immédiatement supérieure de la sociabilité.

Chacune des phases dont il s'agit a ses caractères particuliers.

Si nous les étudions rapidement sur la civilisation occidentale, nous voyons dominer dans la première phase l'aristocratie militaire ou nobiliaire et la théocratie. Voilà ce qui explique l'accord qu'on observe, même de nos jours, entre certaines opinions politiques et certaines opinions religieuses, qui placent pareillement leur idéal en arrière et qui tendent à rétrograder vers les institutions du moyen

âge, objet des obstinés mais impuissants regrets de ce parti.

Le pouvoir politique central trouvait alors un contre-poids et souvent des maîtres dans les grands vassaux et dans les chefs du corps sacerdotal. Ce fut aussi l'âge des illusions chevaleresques, illusions à ce point que la chevalerie finit par aboutir à don Quichotte. Aux temps de sa gloire, le chevalier était censé le protecteur des dames et des faibles ; mais combien, sous ce dernier rapport, sa tâche était incomplète, quand il ne la prenait pas tout à fait à rebours ! Le baron des douzième et treizième siècles, couvert de son armure de fer, sur son palefroi aussi bardé de fer, avait raison sans peine d'une troupe de manants dénués de moyens d'attaque et de défense.

Cependant, admis à participer aux choses religieuses, et désormais attaché à la terre seulement, l'esclave est devenu le serf.

Voilà sommairement la physionomie et l'œuvre de la première phase de la civilisation, phase constituée vers le temps de Charlemagne.

La deuxième est signalée par l'octroi des priviléges communaux, qui fait faire un grand pas à l'affranchissement des industriels. Nos artisans vont, à la faveur de leurs corporations, s'élever peu à peu jusqu'à former le tiers état, la bourgeoisie. La poudre à canon et l'imprimerie favorisent puissamment le mouvement d'ascension, marqué aussi par la substitution graduelle de la méthode expérimentale au despotisme des doctrines traditionnelles en tout ordre de choses.

Bientôt on cherchera un contre-poids au pouvoir dans le système représentatif, en même temps que le libre examen s'attaquera aux dogmes religieux ou à leur interprétation autoritaire. Voici l'ère des illusions en liberté. — L'illusion à l'égard du bien règne pendant tout le cours de la civili-

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

FOURIER, SA VIE ET SA THÉORIE

Troisième édition. *Epuisée.*

THÉORIE SOCIÉTAIRE

Deuxième partie du précédent ouvrage, tirée à part, format Charpentier.
Quatrième édition. Prix : 1 fr. 50 c.
Librairie des Sciences sociales, 13, rue des Saints-Pères.

ESSAI CRITIQUE SUR LA PHILOSOPHIE POSITIVE

LETTRE A M. LITTRÉ, DE L'INSTITUT

Un volume grand in-8°. Prix : 5 francs.
Paris, 1864, Dentu, éditeur, 19, Galerie d'Orléans,
et Librairie des Sciences sociales.

LE MAL DE MER

LA NATURE ET SES CAUSES, MOYENS DE LE PRÉVENIR
ET DE LE SOULAGER

1851, Victor Masson, éditeur, rue de l'École-de-Médecine, 17.

LE CHOLÉRA OU LE TYPHUS INDIEN

(ÉPIDÉMIE DE 1865)

Brochure. Prix : 1 fr. 50 c.
J.-B. Baillière et fils, éditeurs, rue Hautefeuille, 19.

SOUS PRESSE :

SOUVENIRS DE MÉDECINE NAVALE

ET D'UNE ÉQUIPÉE SAINT-SIMONIENNE.

Un volume in-8°.

Paris. — Typographie Bensuyer et fils, rue du Boulevard, 7.